



COMPTE RENDU DE L'ENTREVUE DU 01/06/2011 SUR LES PROBLEMES DU SITE DE SALON

Ce sont pas moins de 87 agents (une première pour Salon!) qui ont signé la pétition.

C'est la première chose que notre délégation, composée de Patrice Santelli et Pascal Allegre, a soulignée auprès de la direction représentée par monsieur Pons.

Cela confirme que le sentiment d'abandon du site sur tous les plans, souligné dans la pétition, fait l'unanimité parmi les collègues.

Le site de Salon de Provence subit une véritable "double peine" : la pire situation au niveau des effectifs du cadre C (-1 agent technique et -5,4 agents C après le mouvement définitif du 1^{er} septembre 2011) couplé à une détérioration continue des conditions de travail due à une absence d'entretien du bâtiment.

Cette "double peine" est parfaitement illustrée par la suppression du poste de gardien concierge. Sans agent technique, même les plus petits travaux, comme installer une poignée de porte, ne sont pas effectués.

Tous les problèmes matériels ont ensuite été évoqués avec M. Pons : entretien des espaces verts, absence de nettoyage des vitres, volets roulants de piètre qualité, installation de chauffage-climatisation vétuste voire dangereuse, surtension électrique au rez-de-chaussée, plomberie et réparation des toilettes, sécurité incendie à revoir, etc.

M Pons s'est déclaré très surpris, le site de Salon de Provence étant semble-t-il réputé pour son absence de problèmes !

Si aucune solution ne semble envisagée pour pallier le manque de personnel, M Pons a déclaré que l'ensemble des points matériels évoqués serait étudié en profondeur et que des travaux pourraient suivre.

L'ensemble des agents attend avec impatience des mesures concrètes. La CGT continuera à suivre de près ce dossier, et s'engage auprès des agents à obtenir des réponses rapides.